

au Caire, il les fit battre sévèrement et les condamna à payer une forte amende. Dès lors, il confia le soin de ces religieux à un de ses amis, nommé Facardin, qui était haut placé à Jérusalem. Cet acte inspira tant de crainte à tout le pays que les Franciscains pouvaient aller partout avec sécurité, comme esclaves et sujets du gouverneur du Caire. "En cette contrée là, dit Giraudet, le plus grand honneur qu'un homme puisse avoir, c'est d'être appelé esclave du grand Seigneur, comme parmi nous d'être de la maison du roi." Quelque temps plus tard, le nouveau gardien du mont Sion, étant parvenu à la ville de Ramlèh, rencontra le dit seigneur Isbech qui revenait avec l'armée du sultan d'une bataille qu'il avait gagnée contre les Turcs. Apprenant que le père gardien, avec celui qu'il remplaçait, venaient pour le saluer, il les fit appeler, donnant aussitôt congé à tous les seigneurs de son entourage. Il reçut les bons religieux avec allégresse, leur fit grande fête, et, en autres colloques familiers, il leur demanda des nouvelles de tous les Pères qu'il avait connus.

Sous sa protection l'église de Bethléem, qui tombait en ruine, fut restaurée, ainsi que la tribune de l'église du Saint-Sépulcre. Tant qu'il vécut, les Franciscains obtenaient du sultan tout ce qu'ils voulaient, et on supprima tous les impôts extraordinaires (qui étaient bien lourds) que les autorités de Jérusalem forçaient le couvent du mont Sion à payer selon leur bon plaisir.

Le dit seigneur (Emiri Isbech recevait souvent, et avec bonté, la visite du P. François Surien, qui fut gardien du mont Sion après le P. Barthélemy de Plaisance, et se montrait aussi familier avec lui que s'il eût été son fils. Toutes les fois que ce prince écrivait au gouverneur de Jérusalem, il lui recommandait les Franciscains du mont Sion. Aussi le gouverneur de la Ville Sainte, pour lui faire chose agréable, disait souvent aux religieux : "Si quelqu'un vous fait déplaisir par ses paroles ou par ses actions, venez vous en plaindre à moi." Et il leur donnait encore beaucoup d'autres signes d'affection tant qu'il vécut. Mais après sa mort, les pauvres Franciscains durent subir, comme auparavant, de très dures vexations et des impositions arbitraires.

L. DE SAINT-AIGNAN.